AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie –UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Med Ali ELAOUANI CHERIF (ECC) et Ahmed BELAIFA (MTBF) .

BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2008

(Unité : en milliers de Dinars)

		30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
ACTIF				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	49 232	41 133	58 369
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	234 170	147 748	173 391
Créances sur la clientèle	3	1 236 725	1 009 242*	1 079 445*
Portefeuille-titre commercial	4	12 271	21 627	13 433
Portefeuille d'investissement	5	95 275	103 468	106 285
Valeurs immobilisées	6	51 199	50 035	49 814
Autres actifs	7	30 452	23 474*	24 566*
TOTAL ACTIF		1 709 324	1 396 727	1 505 303
PASSIF				
Banque Centrale et CCP				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	64 347	98 093	141 994
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 352 828	1 022 608	1 073 184
Emprunts et Ressources spéciales	10	67 441	72 449	71 434
Autres passifs	11	60 374	48 513	55 136
TOTAL PASSIF		1 544 990	1 241 663	1 341 748
CAPITAUX PROPRES				
Capital		50 000	50 000	50 000
Réserves		100 695	95 274	95 274
Autres capitaux propres		811		857
Résultats reportés		2	1	1
Résultat de l'exercice		12 826	9 789	17 423
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	164 334	155 064	163 555
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 709 324	1 396 727	1 505 303

 $^{^*}$ Les chiffres de juin 2007 et de decembre 2007 ont ete $\;$ retraites retrospectivement pour les besoins de la comparabilite

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2008 (Unité : en milliers de Dinars)

		30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007			
PASSIFS EVENTUELS							
Cautions, Avals et autres garanties données	13	262 420	223 494	246 219			
Crédits documentaires	14	267 011	165 901	199 487			
Actifs donnés en garantie		0	0	0			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		529 431	389 395	445 706			
ENGAGEMENTS DONNES							
Engagements de financement donnés	15	201 719	95 743	146 690			
Engagements sur titres	16	19	227	123			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		201 738	95 970	146 813			
ENGAGEMENTS REÇUS							
Engagements de financements reçus		0	0	0			
Garanties reçues	17	715 435	613 192	651 571			
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		715 435	613 192	651 571			

ETAT DE RESULTAT PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN (Unité : en milliers de Dinars)

		30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007 (12mois)
Produits d'exploitation bancaire Intérêts et revenus assimilés	19	48 103	41 923	86 578
Commissions (en produits)	20	12 218	11 192*	23 813
Gains sur Portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	3 245	3 036*	6 380
Revenus du portefeuille d'investissement	22	5 255	4 055	6 833
Total produits d'exploitation		68 821	60 206	123 604
Charges d'exploitation bancaire Intérêts encourus et charges assimilées	23	<22 196>	<19 166>	<39 955>
Commissions encourues		<728>	<728>	<1 666>
Total charges d'exploitation		<22 924>	<19 894>	<41 621>
PRODUIT NET BANCAIRE		45 897	40 312	81 983
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	24	<929>	<921>	<4 074>

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 3 -

Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	<10>	118	67
Autres produits d'exploitation		892	784	1 936
Frais de personnel		<16 812>	<15 537>	<30 937>
Charges générales d'exploitation	26	<8 944>	<8 918>	<18 394>
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		<3 676>	<3 843>	<7 818>
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 418	11 995	22 763
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	8	94	125
Impôts sur les bénéfices	28	<3 600>	<2 300>	<5 465>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		12 826	9 789	17 423
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		12 826	9 789	17 423
RESULTAT PAR ACTION (DT)	29	1,283	0,979	1,742

^{*} Chiffres JUIN 2007 retraités pour les besoins de la comparabilité.

Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN (Unité : en milliers de Dinars)

30 juin 30 juin 31 décembre Note 2008 2007 2007 (12mois) **ACTIVITES D'EXPLOITATION** Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu 63 129 56 476 116 038 portefeuille d'investissement) <22 108> <18 062> <40 478> Charges d'exploitation bancaire décaissées Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des <8 678> <3 636> < 9 849> établissements financiers Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et <1 192> < 1 813> < 40> financiers Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la <156 894> <28 840> <102 014> clientèle 262 370 Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle 91 190 135 290 Titres de placement / Titres de transaction 6 668 14 920 959 Sommes versées au personnel et créditeurs divers <26 353> <19 960> <44 734> Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation 341 <1 510> 5 452 <8 989> Impôts sur les sociétés <1 829> <5 480> Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation 110 897 75 652 63 823 **ACTIVITES D'INVESTISSEMENT** Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement 2 564 4 957 5 720 Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement 13 691 <15 040> <15 891> Acquisitions cessions sur immobilisations <5 053> <8 572> <11 444> Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement 11 202 <18 655> <21 615> **ACTIVITES DE FINANCEMENT** Emission / Remboursement d'emprunts 15 000 <15 000> <8 000> <4 605> Augmentation / diminution ressources spéciales <5 290> <5 673> Dividendes versés <11 988> <9 979> <9 979> Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement <1 593> <30 269> <23 652>

120 506

26 729

18 556

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 4 -

au cours de l'exercice

Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice 65 125 46 569 46 569

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN 30 185 631 73 297 65 125

Notes aux états financiers

1. Présentation de la banque

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 50 000 000 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation. Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 (modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999).

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 5 -

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- √ les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- ✓ les garanties matérialisées par des instruments financiers;
- ✓ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- ✓ les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis "(classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remis par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

- (i) Le portefeuille-titres commercial :
- a) <u>Titres de transaction</u>: Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) <u>Titres de placement</u>: Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.
- (ii) Le portefeuille d'investissement :
- a) <u>Titres d'investissements</u>: Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) <u>Titres de participation</u>: Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- <u>Les titres de transaction</u>: Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- <u>Les titres de placement</u>: Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- <u>Les titres d'investissement</u>: le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
- une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance;
- l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7. Provisions pour engagements de retraite

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2008 à 4 851 KDT. A cette date, un montant de 4 392 KDT est déjà porté au passif du bilan dont 320 KDT imputés sur premier semestre 2008. Le reliquat, soit 459 KDT sera imputé respectivement sur le deuxième semestre 2008 et l'exercice 2009 à concurrence de 200 KTND et de 259 KTND.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable. Dans son article 39, la loi de Finances autorise les banques à déduire de l'assiette imposable relative à l'exercice 1999 et suivants, à concurrence de 100% les créances abandonnées en principal et intérêt détenues sur des entreprises en difficulté.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1- ACTIFS

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2008 un montant de 49 232 KDT contre 41 133 KDT au 30 juin 2007 et s'analyse comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Caisse	16 238	9 285	11 961
Comptes ordinaires BCT	32 994	31 848	46 408
	49 232	41 133	58 369

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2008 un montant de 234 170 KDT contre 147 748 KDT au 30 juin 2007 et se présente comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Banque Centrale de Tunisie (1)	175 921	96 100	96 231
Banques non-résidentes	24 536	32 911	51 926
Organismes financiers spécialisés	33 248	18 357	24 570
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	465	380	664
	234 170	147 748	173 391

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
BCT	175 921				175 921
Banques de dépôts	-				-
Banques non-résidentes	24 536				24 536
Organismes financiers	2 665	10 155	20 428	-	33 248
* Entreprise liée : UTL	2 665	10 155	20 428	-	33 248
 * Autres organismes financiers spécialisés 	-	-	-		0
Créances rattachées	465				465
_	203 587	10 155	20 428	-	234 170

⁽¹⁾ Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidité de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2008 à 1 236 725 KDT contre 1 009 242 KDT au 30 juin 2007 et se détaille comme suit :

		30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Portefeuille escompte	1	1 004 089	807 180	870 189
Comptes débiteurs de la clientèle	2	136 395	105 492*	108 738*
Crédits sur ressources spéciales	3	42 979	45 025	46 216
Autres crédits à la clientèle	4	143 890	147 925	146 092
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		6 371	5 489	5 730
Total brut		1 333 724	1 111 111	1 176 965
Provisions sur crédits à la clientèle	5	-96 999	-101 869	-97 520
Total net		1 236 725	1 009 242	1 079 445

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 8 -

Les encours des comptes débiteurs arrêtés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 sont retraités pour les besoins de comparabilité avec les chiffres de juin 2008, par un reclassement des comptes débiteurs déclarés initialement au poste autres d'actifs ; les montants respectifs sont de 296 KDT en juin 2007 et 478 KTD en décembre 2007.

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d' 1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
- Portefeuille escompte	268 935	217 278	234 853	283 023	1 004 089
-Compte débiteur de la clientèle	136 395				136 395
-Crédits sur ressources spéciales	6 811	853	23 952	11 363	42 979
-Autres crédits à la clientèle	123 763	1 191	12 082	6 854	143 890
-Créances rattachées	6 371				6 371
•	542 275	219 322	270 887	301 240	1 333 724

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2008 à 143 890 KDT contre un solde de 147 925 KDT au 30 juin 2007 et s'analyse comme suit :

		30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Total créances douteuses	(i)	146 311	152 617	146 521
Valeurs impayées		2 746	3 701	3 167
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		12 881	10 636	13 402
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	1 681	805	1 878
Agios réservés classes 2, 3 et 4		-19 729	-19 834	-18 876
		143 890	147 925	146 092

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Classe 2	2 958	3 048	3 030
Classe 3	2 013	2 707	2 166
Classe 4	121 610	127 028	122 449
	126 581	132 783	127 645

(ii) Il s'agit des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 9 -

Provisions au 31 décembre 2007	97 520	
Dotations	1 429	
Reprises	(i 1 950	
)	
Provisions au 30 juin 2008	96 999	
(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:		
Reprise sur créances recouvrées	1 794	
Reprises sur créances radiées	0	
Reprise sur créances passées par pertes	156	
	1 950	

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2008 un montant de 12 271 KDT contre 21 627 KDT au 30 juin 2007 et s'analyse comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	8 910	6 145	6 118
Bons de trésor cessibles BTC	1 205	12 781	4 956
Autres obligations	1 200	1 600	1 200
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	162	307	365
Total Brut	12 271	21 627	13 433
Provision pour dépréciation	-	-	-
Total Net	12 271	21 627	13 433

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2008 à 95 275 KDT contre 103 468 KDT au 30 juin 2007 et s'analyse comme suit :

		30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Titres de participation		2 103	2 123	1 999
Parts dans les entreprises liées	(i)	27 208	27 208	27 208
Titres d'investissement		61 078	61 219	61 147
Titres en Portage		4 429	11 719	12 969
Créances rattachées aux titres d'investissement		1772	2 594	4 336
Total brut		96 590	104 863	107 659
Provision pour dépréciations de titres		<1 315>	<1 395>	<1 374>
Total Net		95 275	103 468	106 285

⁽i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 51 199 KDT au 30 juin 2008 contre 50 035 KDT au 30 juin 2007 et s'analysent comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Valeurs brutes en début de période	120 060	107 727	107 727
Acquisitions	5 061	8 666	12 521
Cessions	<15>	<181>	(188)
Valeurs brutes en fin de période	125 106	116 212	120 060
Amortissements	<73 465>	<65 627>	(69 804)
Provisions pour dépréciation	<442>	<550>	(442)
Valeurs nettes en fin de période	51 199	50 035	49 814

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2008 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/07	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/08	Tot Amort au 31/12/07	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30/06/08	V. Nette au 30/06/08
Fonds de Commerce	670	217	887	174	16	0	190	697
Terrain	11 497		11 497					11 497
Immobilisations d'exploitation	23 803	33	23 836	10 558	531	0	11 089	12 747
Immobilisations hors expl	785		785	156	19	0	175	610
Agencements et aménagements	23 315	1 543	24 858	12 642	918	0	13 560	11 298
Mobiliers et Matériels	34 522	1 199	35 721	27 120	1 099		28 219	7 502
Matériels de Transport	1 280	57	1 337	686	93	-15	764	573
Immobilisations en cours	2 473	867	3 340	0			0	3 340
Immobilisations Incorporelles	21 715	1 130	22 845	18 468	1 000		19 468	3 377
Total	120 060	5 046	125 106	69 804	3 676	-15	73 465	51 641
Provisions pour dépréciation								-442
Total Général	120 060	5 046	125 106	69 804	3 676	-15	73 465	51 199

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 30 452 KDT au 30 juin 2008 contre 23 474 KDT au 30 juin 2007 et se détaille comme suit :

		30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Débiteurs divers	(i)	20 976	16 413	17 778
Comptes de régularisation	(ii)	7 345	4 910*	4 531*
Comptes de Stock		59	114	236
Siège, succursale et agences		71	-	3
Créances prises en charge par l'Etat		2 325	2 472	2342
	_	30 776	23 909	24 890
Provision sur autres actifs	_	<324>	<435>	<324>
	_	30 452	23 474	24 566

^{*} Les chiffres de juin 2007 et de décembre 2007 ont été retraités rétrospectivement pour les besoins de comparabilité avec les chiffres de juin 2008.

(i) Le compte débiteurs divers s'analyse comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	<u>31/12/2007</u>
Prêts et avances au personnel	12 877	12 659	12 945
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	178	226	185
Retenue à la source	55	42	87
Autres débiteurs divers	7 866	3 486	4 561
_	20 976	16 413	17 778

 ${\rm (ii)} \qquad \text{Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :} \\$

255 comptoo do regularisadion o analycent commo cat.	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 825	2 520	2 019
Produits à recevoir	1 668	1 252	1 676
Débits à régulariser et divers	1 810	985*	830*
Compensation reçue	42	153	6
	7 345	4 910	4 531

^{*} Les chiffres de juin 2007 et de décembre 2007 ont été retraités rétrospectivement pour les besoins de comparabilité avec les chiffres de juin 2008.

4.2- PASSIF

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste a atteint 64 347 KDT au 30 juin 2008 contre 98 093 KDT au 30 juin 2007 et se détaille comme suit :

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 11

ANNEXE III	B.O. N° 3157	du Jeudi 7 AOU	T 2008 - 11 -	
		30/06/20	08 30/06/2007	31/12/2007
Banque Centrale de Tunisie	(i)	1 0	- 00	-
Banques de dépôt	(ii)	13 8	20 21 149	78 219
Banques non-résidentes	(iii)	49 2	38 75 698	63 182
Organismes financiers spécialisés	(iv)		11 672	51
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbanca	ires	2	78 574	542
		64 3	47 98 093	141 994
		30/06/2008	<u>30/06/2007</u>	31/12/2007
(i)Banque centrale de Tunisie				
Emprunts au jour le jour et à terme		1 000	-	-
		1 000	-	-
		30/06/2008	<u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
(ii) Banques de dépôt				
Comptes ordinaires		20	19	19
Emprunts au jour le jour et à terme		13 800	21 130	78 200
	_	13 820	21 149	78 219
		30/06/2008	30/06/2007	<u>31/12/2007</u>
(iii)Banques non-résidentes installées à l'étranger				
Comptes ordinaires		6 258	6 603	2 171
Emprunts au jour le jour et à terme		42 980	69 095	61 011
		49 238	75 698	63 182
		<u>30/06/20</u>	08 <u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
(iv) Organismes financiers spécialisés				
Comptes ordinaires			11 672	51
			11 672	51

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont une durée résiduelle qui n'excède pas les 3 mois. **Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle**

Le solde de cette rubrique a atteint 1 352 828 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 1 022 608 KDT au 30 juin 2007. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
	<i>(</i> 1)			
Comptes à vue	(i)	540 470	443 306	447 485
Comptes d'épargne	(ii)	306 366	273 969	292 093
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	384 825	223 993	235 138
Autres sommes dues à la clientèle		40 168	24 091	34 743
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	76 500	54 500	61 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		4 499	2 749	2 225
		1 352 828	1 022 608	1 073 184

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes à vue	540 470				540 470

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 12 -

Comptes d'épargne	306 366				306 366
DAT/BC et autres produits financiers	151 577	111 606	121 642	-	384 825
Autres sommes dues à la clientèle	40 168				40 168
Certificats de dépôt et bons de trésor souscrit par la clientèle	76 500				76 500
Dettes rattachées	4 499				4 499
TOTAL	1 119 580	111 606	121 642	0	1 352 828

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
Compagnies d'assurances	9 668	10 171	6 055
Entreprises publiques	82 531	72 093	53 509
Autres clientèles commerciales	157 169	106 397	123 907
Comptes de non-résidents	121 619	103 966	108 111
Clients particuliers	169 483	150 679	155 903
	540 470	443 306	447 485

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	260 729	232 273	247 721
Comptes d'épargne investissement		355	355	355
Comptes d'épargne logement		28 404	27 276	28 641
Autres	(b)	16 878	14 065	15 376
	-	306 366	273 969	292 093

- (a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.
- (b) Il s'agit d'une multitude de comptes d'épargne à plan : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projets, épargne auto ...
- (iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Bons de caisse	133 861	104 454	110 942
Dépôts à terme	179 075	92 702	72 167
Placements en devises	71 889	26 837	52 029
	384 825	223 993	235 138

(IV) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque.

	<u>30/06/2008</u>	30/06/2007	<u>31/12/2007</u>
Entreprises étatiques	39 000	36 500	50 500
Sociétés privées	37 500	18 000	11 000
	76 500	54 500	61 500

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 67 441 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 72 449 KDT au 30 juin 2007. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Emprunt Obligataire	20 000	20 000	20 000
Ressources Etatiques	4 702	5 868	4 720
FOPRODI	318	1 151	322
FONAPRA	4 298	4 631	4 313
FOSDA	86	86	85
Mobilisation créances	449	562	449
Crédits partenariat	14 551	13 287	15 553
Ligne PROPARCO	12 178	10 598	12 861
Lignes CFD	2 373	2 689	2 692
Crédit BIRD	2 228	2 808	2 529
Autres fonds extérieurs	24 526	28 919	27 810
Ligne Italienne	8 021	8 367	9 175

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 13 -

Ligne Suédoise	302	529	400
Ligne FODEP	87	123	114
Ligne Suisse	1 783	2 290	2 037
Ligne Espagnole	833	1 027	891
Ligne BEI	9 898	12 619	11 267
Ligne K F W	3 121	3 364	3 394
Encours FADES	481	600	532
Dettes rattachées à des ressources spéciales	985	1 005	373
Total Emprunts et Ressources Spéciales	67 441	72 449	71 434

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 60 374 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 48 513 KDT au 30 juin 2007. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2008</u>	30/06/2007	<u>31/12/2007</u>
	(4)	44.040	40.000	0.000
Provisions	(1)	11 048	10 030	9 896
Comptes de régularisation	(2)	14 913	15 849	15 060
Créditeurs divers		11 604	11 840	11 872
Comptes exigibles après encaissement	(3)	22 809	10 794	18 308
		60 374	48 513	55 136

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	30/00/2008	30/06/2007	<u>31/12/2007</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 345	4 510	4 319
Provisions pour risques et charges	2 311	1 689	1 505
Provisions pour charges de retraites	4 392	3 831	4 072
	11 048	10 030	9 896

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>	31/12/2007
Charges à payer	9 294	9 518	8 922
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 036	2 292	2 242
Crédits à régulariser et divers	3 583	4 039	3 896
	14 913	15 849	15 060

(2) Le solde du compte s'analyse comme suit : (3)

Portefeuille encaissement	<97 998>	<72 143>	<100 024>
	22 809	10 794	18 308

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres

A la date du 30 juin 2008, le capital social s'élève à 50 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2008 à 164 334 KDT contre un total au 31 décembre 2007 de 163 555 KDT.

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 14 -

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserve s	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2007	50 000	5 000	1 317	88 957	857	1	17 423	163 555
Réserve facultative			<440>	5 190			<4 750>	0
Réserve à régime spécial			672				<672>	0
Résultats reportés						1	<1>	0
Distribution des bénéfices							<12 000>	<12 000>
Quote-part subventions porté au Rt					<46>			<46>
Résultat période							12 826	12 826
Solde au 30-06-2007	50 000	5 000	1 549	94 147	811	2	12 826	164 335

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2008 un montant de 262 420 KDT contre un solde de 223 494 KDT au 30 juin 2007 et se détaille comme suit :

	30/06/08	30/06/07	31/12/07
En faveur d'établissement bancaires et financiers	112 220	94 907	98 200
Etablissements bancaires Entreprises liées : UBCI Leasing	111 566 654	94 079 828	97 546 654
En faveur de la clientèle	150 200	128 587	148 019
Cautions fiscales	12 318	9 897	12 201
Cautions pour marchés En devises Dinars	76 780 23 537 53 243	58 484 7 643 50 841	65 204 13 276 51 928
Cautions douanières	21 077	20 628	19 462
Cautions diverses En devises En dinars	32 317 11 916 20 401	30 745 14 501 16 244	43 572 29 892 13 680
Obligations cautionnées	7 708 262 420	8 833 223 494	7 580 246 219

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 267 011 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 165 901 KDT au 30 juin 2007. Ce solde se détaille comme

	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Crédits documentaires en faveur des établissements financiers et bancaires	114 766	50 890	33 758
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	152 245	115 011	165 729
Ouverture de crédits documentaires	107 539	84 867	113 622
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	44 706	30 144	52 107
	267 011	165 901	199 487

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 30 juin 2008, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 201 719 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 15 -

SIDCO	-	208	104	
	19	227	123	
Note 17 - Garanties reçues				
	30/06/08	30/06/07	31/12/07	
Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances	79 545	50 228	73 205	
Garanties reçues des banques	170 092	159 470	151 996	
Garanties reçues des banques résidentes	1 142	1 135	1 139	
Garanties reçues des banques non-résidentes	168 950	158 335	150 857	
Nantissement titres	37 433	14 741	13 565	
Garanties reçues de la clientèle	428 365	388 753	412 805	
	715 435	613 192	651 571	

Note 18 - Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne différent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 juin 2008 comme suit :

Achat au comptant 27 478 KDT Vente au comptant 6 267 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin comme suit :

Achat à terme 43 159 KDT Vente à terme 49 678 KDT

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 19 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 48 103 KDT au 30 Juin 2008 contre un solde de 41 923 KDT au 30 Juin 2007. Ce poste s'analyse comme suit :

	30/06/08	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	2 616	2 659	6 159
Produits sur opérations de crédit	41 615	36 644	74 222
Revenus assimilés	3 872	2 620	6 197
	48 103	41 923	86 578

Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaire se détaillent comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
Marché Monétaire au jour le jour	257	63	111
Marché Monétaire à terme	-	=	-
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	103	868	1 712
Marché Monétaire en devises	2 070	1 693	4 041
Autres	186	35	295
	2 616	2 659	6 159

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	34 664	29 647	61 104
Comptes courants débiteurs	5 250	5 295	9 733
Crédits sur ressources extérieures	1 396	1 476	2 892
Créances douteuses ou litigieuses	305	226	493
	41 615	36 644	74 222

Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

30/06/08	<u>30/06/07</u>	31/12/07

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 16 -

Avals, cautions et acceptations bancaires	1 346	1 203	2 582
Commissions de découverts	829	725	1 502
Commissions sur billets de trésorerie	34	45	75
Report-Déport	1 342	647	1 862
Autres Intérêts assimilés	321	=	176
	3 872	2 620	6 197

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 218 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 11 192 KDT au 30 juin 2007. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/08</u>	30/06/07	31/12/07
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	10 580	9 685	20 194
Commissions de tenues de comptes	1 090	1 154	2 300
Commissions sur opération de change manuel *	76	56	292
Autres commissions	472	297	1 027
	12 218	11 192	23 813

^{*} Un reclassement rétrospectif des commissions perçues sur les opérations de change manuel entre les deux postes PR2 et PR 3. Le montant reclassé est de 56 KTND.

Note 21 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 245 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 3 036 KDT au 30 juin 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	61	226	482
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	187	211	381
Gains/Pertes sur opérations BTA-BTC	66	4	41
Gains de change	3 090	3 276	5 765
Perte de change	<198>	<746>	(383)
Intérêts/emprunt obligataire en PTF commercial	39	65	94
	3 245	3 036	6 380

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2008 un montant de 5 255 KDT contre 4 055 KDT au 30 juin 2007 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/08</u>	30/06/07	31/12/07
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	2 119	1 939	4 085
Dividendes sur portefeuille participation	1 877	1 686	1 700
Intérêts sur titre en portage	340	323	666
Plus value de cession titres	919	107	382
	5 255	4 055	6 833

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 22 196 KDT au 30 Juin 2008 contre un solde de 19 166 KDT au 30 juin 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

		30/06/08	30/06/07	31/12/07
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire		2 148	2 049	4 415
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	(1)	17 400	14 807	30 580
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires		1 682	1 794	3 484
Charges assimilées		966	516	1 476
•		22 196	19 166	39 955

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	30/00/08	30/00/07	31/12/01
Dépôts à vue	2 705	2 832	6 041
Bons de caisse et autres produits financiers	7 500	5 283	10 756
Comptes d'épargne	5 291	4 856	9 979
Certificats de dépôts	1 904	1 836	3 804
	17 400	14 807	30 580

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 929 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 921 KDT au 30 juin 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

30/06/08	30/06/07	31/12/07

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 17 -

Dotations aux provisions	2 751	2 703	9 536
Reprises de provisions	<2 120>	<1 815>	<13 243>
Pertes sur créances couvertes par provisions	156	28	178
Pertes sur créances non couvertes par provisions	153	6	27
Créances radiées	-	-	7 577
Récupération sur créances radiées	<11>	<1>	<1>
	929	921	4 074

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 KDT au 30 Juin 2008 contre un solde de créditeur de 118 KDT au 30 juin 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/07</u>	30/06/07	31/12/07
Etalement Prime /Titres d'investissement	<69>	<68>	<140>
Dotations aux provisions	-	<14>	<123>
Reprises de provisions	59	200	330
	<10>	118	67

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 944 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 8 918 KDT au 30 juin 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Impôts et taxes (1)	352	318	674
Travaux, fournitures et services extérieurs	3 277	3 732	7 353
Transport et déplacement	27	24	49
Frais divers de gestion	4 682	4 333	9 222
Charges sur opérations de leasing	-	26	33
Autres charges d'exploitation	606	485	1 063
	8 944	8 918	18 394

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 KDT au 30 juin 2008 contre un solde de 94 KDT au 30 juin 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Plus value de cession d'immobilisations	8	94	125
	8	94	125

Note 28 - Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2008 totalise 3 600 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	19 226
Réintégrations	835
Déductions (dont provisions) Réinvestissements exonérés	<3 672> <6 104 >
Résultat fiscal	10 285
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	3 600

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2008, se présentent comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Résultat net (en KDT)	12 826	9 789	17 423
Résultat net attribuable aux actionnaires	12 826	9 789	17 423
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	1,283	0,979	1,742

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 185 631 KDT au 30 juin 2008 contre 73 297 KDT au 30 juin 2007 et se détaillent comme suit :

	30/06/08	30/06/07	<u>31/12/07</u>
Caisse	16 240	9 285	

ANNEXE III B.O. N° 3157 du Jeudi 7 AOUT 2008 - 18 -

	185 631	73 297	65 125
Banques NR installées en Tunisie (Emprunts JJ)	-	-	<6 091>
Banques NR(Emprunts au jour le jour et à terme)		<69 095>	<54 920>
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour)	<42 982>	<21 130>	<78 200>
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour)	<1 000>	-	
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	<6 258>	<6 603>	<2 171:
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour)	<13 800>	-	
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	<20>	<19>	<1 9
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	-	2 167	29 415
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour)	15 199	22 440	8 494
Banque Centrale (prêts au jour le jour)	175 921	96 100	96 23
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	9 336	8 304	14 017
Banques centrale (comptes ordinaires)	32 993	31 848	46 408
			11 961

Avis des commissaires aux comptes

Tunis le 1^{er} août 2008

Mesdames, messieurs les actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2008 faisant apparaître un total de capitaux propres de 164 334 KDT et dont le résultat de la période, après estimation des impôts à cette date, s'élève à 12 826 KDT. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières : il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI au 30 juin 2008 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F

PRICEWATERHOUSE COPERS

Ahmed BELAIFA